L'Agora·MDA
Maison des Adolescents

Vous vous posez des **QUESTIONS** ?
Nous sommes là pour **EN PARLER.**

Centre de prévention
confidentiel et **gratuit**
pour les **11-25 ans** et/ou **leur famille**

Promeneurs **du Net**

www.agora-mda79.fr

Cahier des charges
des **actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle**

Allocations Familiales Caf des Deux-Sèvres
Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres
Centre Hospitalier de Niort — Votre santé, notre objectif
Deux Sèvres Le Département 79

Préambule

Nos principes généraux se réfèrent à la Charte internationale de Promotion de la Santé connue sous le nom de Charte d'OTTAWA (adoptée le 21 novembre 1986).

« La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter.

La santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques.

La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé ; son ambition est le bien-être complet de l'individu. »

1 - QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agora-MDA est :

> un lieu d'accueil, de rencontre, d'échanges, **confidentiel, gratuit et possiblement anonyme**,
> un lieu ressource,
> un lieu de prévention, d'accompagnement,
> un lieu ouvert aux jeunes de 11 à 25 ans, aux parents et aux professionnels qui accompagnent des 11-25 ans.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site :
https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/lenfance-et-la-famille/la-maison-de-ladolescence-ecoute-et-information-pour-les-jeunes

Les professionnels de l'Agora-MDA forment une équipe pluridisciplinaire (du Département et des hôpitaux), présente à Niort, Bressuire, Parthenay, Thouars, Melle et St-Maixent-l'École.

Elle est composée de :

> cadre socio-éducatif - chef de bureau,
> médecin,
> coordonnateur de projet,
> coordinateur des Promeneurs du Net – animateur de prévention,
> secrétaires-accueil,
> psychologues,
> sages-femmes,
> conseillères conjugales et familiales,
> infirmière,
> éducateurs spécialisés,
> assistante sociale,

Et d'intervenants :

Cadre de santé, diététicienne, infirmier en addictologie.

2 - LES OBJECTIFS DES ACTIONS COLLECTIVES

Objectifs principaux :

> aider les jeunes dans leur développement psychoaffectif (image de soi, estime de soi, compétences psychosociales) et à construire leur vie relationnelle, affective et sexuelle,
> favoriser le respect de soi, de l'autre, et des différences culturelles,
> faciliter une connaissance des droits et des devoirs de chacun,
> permettre un choix éclairé de protection-prévention et de contraception.

Objectifs secondaires :

> apporter des informations sur les personnes et les lieux ressources où écoute et soutien peuvent être donnés,
> informer sur les comportements à risques, les attitudes de prévention et les différents moyens de contraception,
> aborder les modifications de la période pubertaire, les sentiments et les notions de respect, de plaisir et désir,
> préciser les statuts des mineurs dans le cadre de la loi en cas d'abus et de violences.

Objectifs opérationnels :

Ils permettent aux jeunes rencontrés d'amorcer une réflexion, d'élaborer leurs propres réponses, d'identifier leurs stratégies de prévention et de développer leur esprit critique.

Les règles de fonctionnement d'un groupe sont énoncées au début de chaque action. Les intervenants insistent sur la confidentialité de la séance, à savoir ce qui est dit dans le groupe appartient au groupe. **Ceci est valable pour les participants et les intervenants.** Le respect de la parole, l'écoute de tous et de chacun et l'absence de jugement de valeurs sont énoncés également. Il est rappelé que les intervenants ne procèdent ni à une notation, ni à une évaluation des participants. Les intervenants se mettent à disposition en fin de séance pour écouter les demandes individuelles et orienter si besoin.

Selon l'âge et la maturité les sujets suivants peuvent être traités :

> les notions du corps et ses transformations (physiques, physiologiques et psychologiques),
> l'image du corps, l'estime de soi, le respect de soi et des autres,
> les représentations de la sexualité (féminin, masculin, homosexualité, identité de genre...),
> les notions de plaisir, de séduction, de désir,
> l'analyse du rôle des médias et des stéréotypes,
> les situations de violences, d'abus et le rappel de la loi.
> les situations requérant l'appel à soutien,
> les situations de prise de risques et leurs répercussions sur la vie affective et sexuelle,
> la santé mentale (mal-être, addiction, harcèlement...)
> la parentalité,
> les enjeux éducatifs liés aux usages numériques des jeunes.

3 - LES INTERVENANTS

Chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire peut être amené à intervenir selon sa qualification, en fonction des sujets abordés et des objectifs de l'intervention.

4 - LES MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Le public :

Nous intervenons auprès de tous les jeunes (11/25 ans), de leurs parents, des familles et des professionnels, qu'ils soient en milieu ordinaire ou spécifique.

La demande :

Les intervenants sont sollicités par l'équipe santé sociale et pédagogique de l'établissement, avec l'accord des équipes de direction. Les actions collectives sont préparées suite à une demande émanant du professionnel impliqué dans le projet.
À la réception de la demande et après étude de celle-ci, l'équipe de L'Agora-MDA vous fait part de sa réponse par mail.
L'adéquation est recherchée entre la demande, les principes et les contraintes de chacun des partenaires pour une réponse optimale.
Il est primordial que le projet soit investi par l'établissement, qu'il soit préparé, et valorisé, qu'il fasse sens. **Cette action ne doit pas rester isolée mais elle doit être un facteur de cohésion pour le public comme pour l'établissement et doit s'inscrire dans le projet de l'établissement.**

Les modalités d'intervention :

Un temps d'échanges permettra de co-construire le projet et définir les modalités d'intervention suivantes :

> en groupe mixte ou non,
> nombre de participants par groupe,
> en privilégiant la complémentarité des intervenants, en binôme ou non,
> sur une durée définie en amont avec l'interlocuteur,
> dans des salles adaptées et équipées de matériel nécessaire à l'animation,
> si besoin avec un outil de prévention adapté au public et à la demande de l'établissement.

Les intervenants sont garants du cadre d'échanges et de la validité des connaissances. Pour les mineurs, l'information des parents est indispensable. Les jeunes devront être informés pour leur permettre d'être acteurs dans l'action à venir.

Pour l'éducation nationale :

> obligation légale de la présence de l'infirmière ou d'un autre professionnel de l'éducation nationale de préférence formé (aux actions EVRAS).

La validation :

Il est demandé au chef d'établissement de signer ce cahier des charges afin de valider la démarche et son adéquation avec le projet de l'établissement.
Un mail de retour qui validera les modalités d'interventions, sera envoyé au référent de l'action (accompagné de ce cahier des charges complété et signé).

Le déroulé des actions collectives :

> présentation de la structure et des professionnels,
> présentation des intervenants,
> énoncé du cadre sécurisant pour le groupe.

Les techniques d'animation :

Elles ont pour but la participation interactive basée sur la réflexion.

Elles ne sont pas une fin en soi mais un support.
Toutes les formes d'intervention amènent une expression respectueuse pour convenir à tous les jeunes. Elles sont multiples telles le « remue-méninges », les scenarii, les études de situations, le travail en petits groupes, les questionnaires « d'accord - pas d'accord », etc... d'autres outils pédagogiques (photo-langage, documents fournis par Santé Publique France, etc.) peuvent aussi être utilisés. Des questions anonymes, écrites au préalable ou spontanées peuvent être utilisées.

Le bilan de clôture :

Un bilan sera proposé aux professionnels impliqués après l'intervention.

Résumé pour le bon déroulement d'un projet :

Modalités des séances :

> constitution de votre demande par mail,
> une préparation préalable de l'animation avec le demandeur, définition de l'objectif de l'intervention,
> une animation inscrite dans un projet d'établissement,
> le respect du cadre fixé au préalable (heure - matériels - salles...),
> un lieu et du matériel adaptés à l'animation en éducation à la santé,
> une communication auprès du public en amont de l'intervention,
> un accueil le jour de l'intervention.

À remplir par l'établissement :

> Thème de l'action :

.....

.....

.....

> Public :

.....

.....

> Nombre de participants et/ou de classes niveaux :

.....

> Dates envisagées :

.....

	Nom/prénom	Fonction	Signatures
L'Agora-MDA			
L'établissement			

Merci de nous renvoyer par mail le document signé

Serv. com. Dép. 79 • Janvier 2024 • Impression centre éditique CD79 • Ne pas jeter sur la voie publique